

UNE ÉQUIPE TECHNIQUE AU SERVICE DU VILLAGE

Une mairie soucieuse de l'avenir des jeunes

Depuis le début du printemps, notre commune de 1100 habitants compte six ouvriers communaux placés sous la responsabilité du maire, mais également du premier adjoint, Didier Nicloux, en charge des travaux. Si l'on se souvient de René et de Jean-Marie qui arpentaient à deux les rues du village et œuvraient sur les différents chantiers qui s'offraient à eux, on peut légitimement

de covoiturage, le lotissement Meilbourg, l'école maternelle, sans oublier les plantations et les massifs des rues de Gaulle, de Zoufftgen et bien d'autres encore.

D'autre part, les personnes composant notre équipe technique ne travaillent pas toutes à temps complet permettant de relativiser l'importance du personnel. À eux six, ils ne représentent que 4,5 postes équivalents temps complet.



Marc Becker, Karine Marchand, Maxime Pellanda, Julien Ulrich, Sébastien Delhomme, Eric Jequel

se poser la question de savoir pourquoi tant d'ouvriers aujourd'hui et surtout combien coûtent-ils à la collectivité ? À la première question, deux éléments de réponse sont à apporter. D'une part, la superficie des espaces verts a plus que doublé, il faut dorénavant entretenir tous les nouveaux espaces créés : la zone de loisirs, le parking

deveau sous-préfet, Étienne Stock, qui a souhaité marquer l'événement car Kanfen est le premier village du canton de Cattenom à se lancer dans ce dispositif. Ces postes sont pris en charge par l'État à hauteur de 75 % du SMIC.

Les trois nouveaux employés :



Signature des contrats Avenir avec M. le sous-préfet Étienne Stock



Éric JEQUEL
Agent technique
Temps complet
Originaire de Yutz



Maxime PELLANDA
Contrat Avenir
Temps complet
Originaire de Boust



Julien ULRICH
Contrat Avenir
Temps non complet
(20 h par semaine)
Originaire de Kanfen

À la deuxième question, la réponse est très simple. Sur les six emplois, quatre sont très largement subventionnés par l'État si bien que le budget alloué aux salaires des ouvriers communaux n'a que faiblement augmenté depuis 2012. En effet, Sébastien et Éric ont un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Le montant de l'aide étatique peut aller jusqu'à 70 % du montant brut du SMIC par heure travaillée. L'aide versée n'est soumise à aucune charge sociale.

Enfin Julien et Maxime ont signé en mars dernier un Emploi Avenir en présence du nou-

L'ÉCOLE PRIMAIRE S'AGRANDIT !

Ouverture d'une classe supplémentaire



La nouvelle classe prend forme

Le nombre d'enfants scolarisés à l'école primaire de Kanfen est en constante augmentation depuis plusieurs années. Les effectifs par classe

sont arrivés à leur maximum si bien que l'inspection académique de l'éducation nationale a décidé de l'ouverture d'une nouvelle classe pour la pro-

chaine année scolaire 2013-2014. Pour faire face à cette décision, les élus avaient le choix entre une solution provisoire comme louer ou acheter un préfabriqué et une solution durable comme envisager une extension des locaux. Le Conseil municipal a opté pour la solution durable et a choisi d'aménager une nouvelle salle de classe sous l'actuel préau. Cette pièce aura une superficie de 58 m². Les travaux ont été confiés au cabinet d'architecture Bolzinger. Le coût des travaux est estimé à 65 000 euros HT. Ce programme d'extension est subventionné par la CCCE (30 %), le Conseil Général (15,38 %) et par une dotation parlementaire (4,61 %) soit un total de 49,99 %.

CONVENTION DÉNEIGEMENT

Signature d'une convention avec Alain Kaizer

L'hiver a été particulièrement rude cette année, notamment en matière de chute de neige ! C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de réagir avec vigueur.

Comme chacun a pu le constater, c'est Alain Kaizer qui a déblayé nos voiries cet hiver. En effet, une convention de déneigement et de salage a été signée entre ce dernier et la commune. Dorénavant, aux heures où beaucoup de Kanfenois dorment encore, le tracteur d'Alain Kaizer sillonnera les rues du village afin de les rendre praticables. Cette prestation couvre l'ensemble de la voirie communale soit environ 8 000 mètres linéaires, ainsi que les parkings de l'école primaire et de la MAM. Cer-

taines rues inaccessibles seront toutefois laissées en l'état (*haut de la boucle des Tilleuls, fin de la rue de la République au droit du numéro 20, rue de la Kissel, placette rue de Cantevanne au droit du numéro 13, place de retournement située en fin de la Boucle des Seigneurs de Septfontaines*). Une procédure de déserte spécifique a également été mise en place avec le SMITU afin de permettre aux bus d'accéder à notre commune même lors de fort enneigement. Bien entendu,

cette prestation a un coût, elle sera facturée à la commune 130 € HT par heure de travail effectuée comprenant le déneigement et le salage.



Un village déblayé en moins de 3 heures

LES TAXES COMMUNALES RESTENT INCHANGÉES

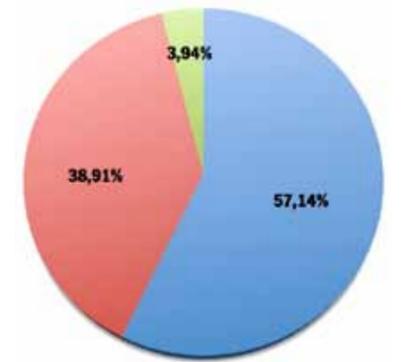
Le montant global des subventions aux associations également

Pas d'augmentation des taux d'imposition. Le conseil municipal, lors du vote du dernier budget, en a décidé ainsi. Pour 2013, les trois taxes sont donc maintenues identiques à celles des années précédentes, à savoir :
- taxe d'habitation : 13,60 % pour un montant de 226 712 €
- taxe foncière (bâti) : 16,84 % pour un montant de 154 389 €
- taxe foncière (non bâti) : 78,65 % pour un montant de 15 651 €.
La recette attendue au titre des impôts directs locaux sera de 396 752 €. Par ailleurs, les élus se sont prononcés sur la répartition des subventions accordées aux associations. Il faut savoir que la subvention n'est jamais attribuée spontanément, il appartient à l'association, et à elle seule d'en faire la demande sur présentation d'un

dossier. Après examen des demandes selon des critères bien précis élaborés par la commission « Vie sociale », la collectivité a décidé d'attribuer les 63 784, 50 € de la façon suivante :
Un peu plus de 56 % du montant, soit 36 000 €, sera versé à l'association ECLOS qui gère l'accueil périscolaire devenu aujourd'hui indispensable pour nos enfants. Les cinq activités de loisirs, les écoles primaire et maternelle et les quatre associations sportives se partageront respectivement 5 %, 6 % et 29 % du budget. Enfin 3 %, soit 2 000 € iront soutenir diverses autres associations extérieures à caractère social.

Retrouvez le site web de la commune sur www.kanfen.fr pour davantage d'informations sur les associations kanfenoises.

Part de chaque taxe de fiscalité directe



■ Taxe d'habitation
■ Taxe foncière sur le bâti
■ Taxe foncière sur le non bâti

OUVERTURE D'UN KEBAB-GRILL

Le kebab-grill « Lara » est ouvert depuis le 22 mars

Le local situé au 11 rue de Volmerange et précédemment occupé par la fleuriste accueille désormais un kebab-grill. Yilmaz Enver a fait le choix de s'installer à Kanfen afin d'offrir à nos concitoyens un espace de restauration qui attire déjà de nombreux clients. Dans un espace totalement rénové, l'ambiance y est chaude et conviviale. Les assiettes sont joliment servies, copieuses, goûteuses et le vin Sarde tempétueux à souhait !
Le « Lara » (*nom emprunté à la fille du sympathique gérant*) est ouvert du **mardi au jeudi de 10 h à 14 h 30 et de 18 h à 21 h 30** (22 h 30 les vendredis et samedis) et de **18 h à 21 h 30 le dimanche**.



Le gérant et son épouse

Au menu : kebab, pizza kebab, brochette de poulet, brochette d'agneau, américain, cheeseburger et bien d'autres choses encore ! À manger sur place ou à emporter. **Tél. : 03 82 88 27 77 • Email : laragrillkebab@gmail.com**

AMÉNAGEMENT DE L'AUTOROUTE A 31

Les premières études sont lancées

Dans le cadre d'une étude d'opportunité portant sur l'aménagement multimodal de l'A 31 entre Thionville et Luxembourg, les agents de l'État ont été autorisés, par le Préfet, à pénétrer dans les propriétés privées situées sur le territoire de KANFEN le long de cet axe autoroutier. Cette étude a pour objet d'effectuer des levés topographiques et éventuellement des sondages géotechniques.

L'arrêté est disponible sur le site de la commune : <http://www.kanfen.fr>



Moselle Macadam Jeunesse Pass'Sport

La CCCE, en partenariat avec le Conseil Général de la Moselle, organise du **8 au 12 juillet et du 19 au 23 août 2013**, l'opération Moselle Macadam Jeunesse Pass'Sports de la CCCE. Cette opération permet aux jeunes

sportifs âgés de 11 à 15 ans de découvrir, pendant les vacances d'été 2013, des activités sportives différentes du sport pratiqué en club tel que le basket, le VTT, le roller, le kick-boxing, la pétanque, le tir à l'arc, le tir aux armes et l'haltérophilie.

Les inscriptions aux activités sont gratuites.

ATTENTION : le nombre de participants étant limité pour chaque stage, il est indispensable de s'inscrire avant le 7 juin 2013.

Contact CCCE : 03 82 82 05 60

CCCE « Mieux Habiter »

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans situé sur le territoire de la CCCE ? Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation ? Vous disposez de revenus modestes ? La CCCE peut vous aider. Certains tra-

voux sont subventionnables lorsqu'ils sont liés aux économies d'énergie, aux besoins des personnes âgées ou handicapées ou lorsque ces travaux ont pour but une mise en sécurité ou une sortie d'insalubrité. Demandez

tous les renseignements en téléphonant à la CCCE (03 82 82 05 60) pour obtenir les conditions requises de ce programme HABITER MIEUX.

ÉMILIE MATUS : bilan du périscolaire

Interview de la directrice de l'accueil périscolaire



Le périscolaire existe à Kanfen depuis 8 ans, pourriez-vous nous faire un bref bilan de son activité ?

Depuis 2005, le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire est en constante augmentation. Actuellement pour le repas du midi, nous accueillons entre 50 et 55 élèves (primaires et maternelles confondues) alors qu'en 2005, nous en comptons seulement une vingtaine. Ces résultats montrent à l'évidence que l'accueil périscolaire répond à un réel besoin. À noter toutefois que l'accueil du soir rencontre un peu moins de succès en raison des nombreuses activités sportives proposées par les associations du village. Le nombre d'animateurs a donc lui aussi augmenté pour répondre aux normes d'encadrement et de sécurité. Ainsi, de 2005 à 2013, nous sommes passés de 2 à 6 employées (2 le matin, 6 le midi et 4 le soir). Cela a été une réelle opportunité pour diversifier les activités. Il faut savoir que le personnel possède le BAFA/BAFD, est formé aux normes d'hygiène (HACCP), est également Sauveteur Secouriste du Travail et suit des formations ponctuelles tout au long de l'année afin d'améliorer la qualité de l'accueil.

Les activités proposées aux enfants suivent généralement un thème annuel (exemples : le patrimoine, l'écologie, les continents, etc.). D'autres activités récurrentes viennent compléter l'offre (danse, peinture, grands jeux ou encore ateliers pour Noël, fêtes des Mères, fêtes des Pères,...) Enfin, dans un souci de bien communiquer avec les parents, l'équipe organise deux fois

par an un « apéro » très convivial afin de présenter le bilan des activités réalisées et les projets.

Le déplacement du périscolaire du bâtiment préfabriqué à l'école maternelle a-t-il eu un impact notable sur le développement de la structure ?

Cela a apporté plus de cohérence dans la prise en charge globale des enfants. Nous pouvons dorénavant créer deux groupes, l'un rassemblant les 3/6 ans et l'autre réunissant les 6/10 ans. Les enfants évoluent dans des salles différentes adaptées à leurs centres d'intérêt en termes de jeux et à leur besoin en termes de repos par exemple. De la même façon, nous pouvons maintenant bien différencier les espaces de repas et ceux des animations et bénéficions de deux cuisines réglementaires. Le jumelage des bâtiments périscolaire/maternelle permet également aux plus petits de regagner l'école sans avoir à sortir du bâtiment. Des déplacements sécurisés donc et qui donnent directement accès aux salles.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires va-t-elle avoir des conséquences sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire ? Si oui, dans quelle mesure ?

Il y aura sans aucun doute un réel impact sur notre fonctionnement, mais il est difficile pour le moment de dire avec précision comment cela va se traduire. L'accueil, géré par l'association ECLOS, sera tributaire d'un Projet Educatif Territorial ; projet ayant pour objectif la mobilisation de toutes les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et ceux des activités proposées en dehors du temps scolaire. L'association ECLOS reste ouverte à la concertation pour répondre à la nouvelle réforme et veillera à ce que la qualité de l'accueil des enfants soit préservée et à ce que son projet éducatif et pédagogique trouve sa place.

Si les contraintes financières n'existaient pas que changeriez-vous pour améliorer l'accueil périscolaire ?

Au regard du nombre grandissant des effectifs, une extension du bâtiment pourtant récent serait à l'avenir appréciable car les salles commencent déjà à être trop petites !

MISSION LOCALE

Le réseau des Missions Locales accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans (avec ou sans qualifications, issus entre autres d'une commune rurale, en rupture familiale, démunis ou sans difficultés majeures) et met en œuvre un accompagnement et des solutions personnalisés. Son objectif prioritaire est l'emploi. Une équipe pluridisciplinaire est chargée d'être le pivot d'un dispositif d'animation.

Elle sera présente sur le parking du gymnase communautaire les après-midi **28 mai et 25 juin 2013 de 16 h à 16 h 45.**

Plus d'informations :

www.mlnm.fr • Tél. : 03 82 82 71 93 • mission.locale.thio@wanadoo.fr

NEW YORK

À l'initiative de Mme Isnard et des élèves du collège J.M. Pelt de Volmerange-les-Mines, un voyage pédagogique a été organisé à New-York. Les élèves kanfenois ayant sollicité une aide auprès de la mairie, une subvention de 400 euros leur a été allouée par le Conseil municipal.

AGENDA

Dimanche 26 mai

Pétanque - Concours de doublette

Mercredi 29 mai - 18 h 30

Fête des mamans - Mairie

Vendredi 31 mai - 20 h 00

Théâtre « Espace menacé »

Samedi 1^{er} juin

ASK - Tournoi CCCE

Dimanche 2 juin - 17 h 30

Concert SHENANDOAH

Dimanche 2 juin

Marche ASK

Dimanche 9 juin

Concours de pétanque

Mardi 18 juin

Hommage à Charles de Gaulle par l'association Charles de Gaulle 57 - Dépôt de gerbe de fleurs au monument aux Morts

Dimanche 23 juin

APE - Kermesse des écoles

Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bois

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 — fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com